

Communiqué de presse

Paris, le 30 janvier 2023

La crise sociale qui se fait jour en écho à la « réforme » des retraites proposée par le président de la République et mise en œuvre par le Gouvernement, illustre à plus d'un titre la remise en cause des services publics à la française par leur sous-financement chronique, le refus de mieux répartir les richesses dans notre pays, et la fragilisation du salariat notamment dans ses formes les plus précaires.

La défense des services publics.

Les adhérents du Syndeac ressentent chaque jour davantage la remise en cause des politiques culturelles territoriales par des formes multiples de désengagement. Si le mouvement n'est pas général, si les associations d'élus, à nos côtés, défendent le service public de la culture, la marchandisation du secteur est cependant en œuvre. C'est très visible en Auvergne-Rhône-Alpes où les coupes budgétaires réalisées sur la culture sont redéployées en faveur de projets portés par des opérateurs privés qui n'ont aucun objectif au service de l'intérêt général.

Sans jamais nier les contraintes qui pèsent sur les collectivités territoriales, nous ne cesserons de revendiquer d'autres choix politiques que les coupes budgétaires en matière de culture. Les acteurs de la culture et les artistes au premier chef sont une partie de la solution à la crise démocratique. Investir dans l'art et la création, c'est agir pour l'émancipation du plus grand nombre.

L'inégale répartition des richesses

La réforme des retraites, par sa seule mesure « paramétrique verticale » d'âge, est un symbole brutal du refus d'envisager une répartition différente des richesses dans notre pays. Le secteur artistique sera très durement impacté par cette énième réforme, si elle était adoptée, tant les carrières artistiques et techniques de notre secteur sont essentiellement « intermittentes », avec des niveaux de rémunération insuffisants et des carrières souvent hachées, notamment pour les femmes.

Les artistes et l'ensemble des professionnels qui travaillent à leurs côtés ont envie de porter d'autres imaginaires que ceux de la lucrativité à court terme ; la mutation écologique que nous appelons de nos vœux et en faveur de laquelle nous travaillons à des engagements, notre volonté de ralentir le travail artistique pour mieux produire et mieux diffuser des spectacles, pour encourager la recherche artistique, pour développer les formes les plus inattendues de médiation avec les publics, nécessitent d'inventer un nouveau modèle impliquant d'autres formes de redistributions.

Pour muter, il faut accepter de changer. La réforme des retraites, à cet égard, ne change rien ; elle ne fait qu'aggraver la situation de nombre de salariés – les femmes au premier chef – et fragilise encore un peu plus les services publics. **Le Syndeac exprime sa totale solidarité à l'égard des salariés du secteur culturel qui sont très attaqués par cette injuste réforme.**

Contact Presse
Isabelle Lanaud
01 44 53 72 10

